

NUMÉRO 105 : janvier-février-mars 2024

CCBE-INFO

Lettre d'information



Dossier spécial :

Le manifeste du CCBE pour les élections européennes 2024



Comité
permanent du
CCBE à Vienne

6

Comité
permanent du
CCBE à Bruxelles

8

Principaux
événements et
activités du CCBE

10



Sommaire

— 4

Dossier spécial :
Le manifeste du CCBE pour les
élections européennes 2024

— 6

Comité permanent du CCBE à Vienne
• 8 février 2024

— 8

Comité permanent du CCBE à Bruxelles
• 21 – 22 mars 2024

— 10

Principaux événements et activités du CCBE

- Séminaire web conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur la lutte contre le blanchiment de capitaux pour les avocats
- Séminaire web conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur ce que les avocats européens doivent savoir en matière de respect de la propriété intellectuelle
- Conférence de clôture du projet « L'enregistrement des audiences de la CJUE comme outil de formation judiciaire »
- Séminaire sur le Programme européen du Conseil de l'Europe de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP)
- Septième réunion du Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la protection des avocats (CJ-AV)
- 52^e Conférence des présidents des barreaux européens
- Réunion avec le secrétariat général du Conseil de l'Union européenne et la présidence belge
- Conférence Me-CODEX III
- Séminaire sur l'accès à la justice et la numérisation
- Convention-cadre sur l'intelligence artificielle
- Événement sur l'accord entre l'UE et les États-Unis en matière de preuves électroniques
- Ouverture de l'année judiciaire de la Cour européenne des droits de l'homme
- Réunion avec l'Agence des droits fondamentaux
- Quatrième édition du Forum des droits fondamentaux à Vienne
- Label d'organisation écodynamique du CCBE
- Empreinte carbone du CCBE
- Trobades de Barcelona, Memorial Jacques Henry : table ronde sur le changement climatique
- Le CCBE rencontre les unités de justice pénale et de droit pénal procédural de la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne.
- Forum consultatif de Frontex
- Activités des Avocats européens à Lesbos (ELIL) en Pologne
- Réunion concernant le prochain rapport de l'APCE « Garantir des procédures d'asile conformes aux droits humains »
- Réunion sur la nouvelle directive à venir contre le trafic de migrants
- Journée internationale de l'avocat en danger
- Lettres du CCBE en faveur des avocats en danger

— 29

Événements à venir

Dossier spécial : Le manifeste du CCBE pour les élections européennes 2024

DOSSIER SPÉCIAL

Promouvoir un système de justice équitable pour une Europe juste

À la lumière des élections européennes de 2024 et de la prochaine Commission européenne, le CCBE a récemment lancé son Manifeste pour appeler les institutions de l'Union européenne (UE) à défendre un système judiciaire équitable et efficace qui respecte les principes de la justice, des droits fondamentaux et de l'état de droit.



“

”

Pierre-Dominique Schupp, président du CCBE :

L'Union européenne a déjà beaucoup fait pour créer un espace européen de justice, mais il reste beaucoup à faire pour préserver les acquis et améliorer la justice en Europe. Cet objectif ne peut être atteint que par une défense inébranlable des droits fondamentaux, de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que par un soutien fort aux avocats en tant qu'acteurs essentiels du système judiciaire. À travers son Manifeste, le CCBE appelle les responsables politiques à prendre des mesures concrètes pour une Europe plus juste dans laquelle l'état de droit est respecté et où la justice est accessible à tous.



LE MANIFESTE DU CCBE EST DISPONIBLE ICI



Le CCBE exhorte les décideurs politiques de l'UE à privilégier dans leur agenda politique cinq points essentiels :

- 1 Une Europe qui défend l'état de droit, les droits fondamentaux et la démocratie, et préserve le rôle d'une profession d'avocat indépendante dans le maintien de ces valeurs.** Les institutions de l'UE devraient faire respecter strictement ces principes à toutes les parties impliquées dans leur processus décisionnel et assurer que la législation de l'UE défende les valeurs fondamentales et le rôle de la profession d'avocat afin de maintenir l'état de droit et l'intégrité des systèmes de justice européens.
- 2 Le besoin de garantir que le processus législatif européen est guidé par des normes qui ont une incidence positive sur l'administration de la justice.** L'UE devrait organiser des réunions annuelles avec tous les acteurs concernés par l'administration de la justice afin de procéder à un échange de points de vue continu et constructif sur la législation et les questions qui ont une incidence sur l'état de droit.
- 3 Des ressources adéquates pour le système judiciaire et un système d'aide juridique efficace et doté de ressources suffisantes.** L'UE devrait veiller à ce que les États membres allouent des ressources financières et humaines adéquates au système judiciaire et garantir un financement européen suffisant pour soutenir le développement d'un espace européen de justice qui permette aux justiciables de faire valoir efficacement leurs droits dans d'autres États membres de l'UE et garantisse un mécanisme de coopération judiciaire transfrontalière performant. Les institutions de l'UE devraient également veiller à ce que les États membres disposent d'un système d'aide juridique doté de ressources suffisantes, simple et accessible afin de garantir une représentation juridique adéquate à tous.
- 4 Une formation complète pour les praticiens de la justice.** L'UE devrait mettre en place un mécanisme de financement destiné à faciliter une formation à grande échelle, rentable, dotée de ressources suffisantes et structurée pour les avocats dans l'ensemble de l'UE.
- 5 La mise en œuvre adéquate des garanties procédurales en matière pénale.** L'UE devrait veiller à la bonne mise en œuvre des garanties procédurales existantes et en instaurer de nouvelles afin de renforcer la confiance dans la reconnaissance mutuelle des mesures de justice pénale.

SUJET SUIVANT

Comités permanents du CCBE

08.02.2024

Comité permanent du CCBE à Vienne

Le CCBE a tenu son premier comité permanent de l'année le 8 février 2024 à Vienne. Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a ouvert la réunion, et les délégations ont ensuite discuté de divers sujets, notamment la Charte des principes essentiels de l'avocat européen, la Convention européenne sur la profession d'avocat, la libre circulation des avocats et les certificats irlandais, ainsi que la situation en Ukraine. La stratégie à long terme du CCBE a par ailleurs été abordée et il a été convenu de mettre en place un groupe de travail *ad hoc* du CCBE sur cette question importante.

À la suite de discussions fructueuses sur de nombreux sujets, les points suivants ont été approuvés :

Contribution du CCBE au rapport 2024 sur l'état de droit



LIRE LE DOCUMENT

Comme chaque année, le CCBE a préparé et soumis sa contribution au rapport 2024 sur l'état de droit de la Commission européenne. Dans sa contribution, le CCBE s'est félicité de la reconnaissance explicite, dans le rapport 2023 sur l'état de droit, des avocats en tant qu'acteurs clés des systèmes judiciaires fondés sur l'état de droit.

Dans sa contribution au rapport 2024 sur l'état de droit, le CCBE dresse la liste de ses actions, activités et documents stratégiques importants pour différents aspects liés à l'état de droit. Cette contribution est accompagnée d'informations reçues des barreaux nationaux de 25 États membres de l'UE concernant différentes évolutions en matière d'état de droit au niveau national, avec un accent particulier sur celles qui présentent un risque et pourraient porter atteinte à l'indépendance des avocats et des barreaux et à l'accès à la justice.

Dans la conclusion du document, certains exemples et évolutions au sein des systèmes de justice d'États membres concrets de l'UE sont mentionnés brièvement. Par exemple, les membres du CCBE ont fait part des préoccupations et des tendances présentant un risque pour l'indépendance de la profession d'avocat et le fonctionnement du système judiciaire dans les domaines suivants :

- la confidentialité des communications entre l'avocat et son client ;
- les menaces ou le harcèlement physique, en ligne ou juridique à l'encontre des avocats ;
- les dispositions juridiques et les politiques qui pourraient avoir une influence négative sur l'indépendance du barreau et des avocats ;
- la coopération entre le barreau national, le pouvoir exécutif et les autorités de contrôle ;
- la mise en œuvre de la jurisprudence des juridictions nationales, européennes et internationales ;
- la perception qu'a le grand public du système judiciaire ;
- la formation des avocats ;
- l'aide juridique ;
- la numérisation de la justice ;
- d'autres évolutions nationales pertinentes dans divers domaines.

L'annexe de la contribution du CCBE au rapport 2024 sur l'état de droit offre des informations plus complètes et détaillées.

Proposition de projet de formation à soumettre par la Fondation des avocats européens et le CCBE en 2024



EN LIRE PLUS

À la suite de la publication par la Commission européenne fin décembre 2023 de l'appel à propositions pour des subventions à l'action visant à soutenir des projets transnationaux sur la formation judiciaire en matière de droit civil, de droit pénal ou de droits fondamentaux (JUST-2024-JTRA), la Fondation des avocats européens et le CCBE ont mis au point une proposition de projet pour cet appel qui a été approuvée par le comité permanent. ■



21.03.2024 - 22.03.2024

Comité permanent du CCBE à Bruxelles

Le CCBE a tenu un comité permanent sur deux jours les 21 et 22 mars 2024 à Bruxelles (photo 1). Les sujets à l'ordre du jour comprenaient, notamment, les élections européennes, la stratégie de l'UE en matière de justice en ligne, le rapport sur la formation judiciaire européenne et la transition numérique de la justice, la lutte contre le blanchiment de capitaux, la proposition de règlement en matière de protection des adultes vulnérables, ainsi que l'environnement et le changement climatique.



Le CCBE a eu le plaisir d'accueillir Alain Pilette, directeur adjoint Justice et Affaires intérieures au Conseil de l'Union européenne (photo 2), qui a présenté la stratégie de l'UE en matière de justice en ligne pour la période 2024-2028 et sa pertinence pour la profession d'avocat dans les années à venir. Il a détaillé les projets à venir du Conseil et des États membres dans la mise en œuvre de la stratégie. Il a mis l'accent sur le fait que les avocats sont des partenaires importants dans ce processus et qu'ils doivent participer à tous les aspects de la mise en œuvre.

Dirk Staudenmayer, chef de l'unité de transition numérique et de formation judiciaire de la DG JUST de la Commission européenne (photo 3), a ensuite réalisé une présentation en ligne concernant le rapport sur la formation judiciaire européenne et la transition numérique de la justice. Il a présenté les principales priorités et évolutions liées à la transition numérique de la justice, le rôle des avocats dans la numérisation et la nécessité de former les avocats aux outils numériques.



La présentation a été suivie d'une discussion approfondie, menée par le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, et le secrétaire général du CCBE, Simone Cuomo, sur le rôle du CCBE et de la profession d'avocat par rapport à la stratégie européenne en matière de justice en ligne et de formation judiciaire. Lors de la discussion avec les membres du CCBE, Dirk Staudenmayer a réitéré l'importance de la profession d'avocat et la volonté de s'engager avec elle sur ses besoins et priorités dans le processus de numérisation de la justice.

Les documents suivants ont été approuvés lors de la réunion du comité permanent :

Manifeste pour les élections européennes (voir le dossier spécial)



LIRE LE
MANIFESTO

Position du CCBE sur la proposition de règlement de la Commission européenne en matière de protection des adultes vulnérables



LIRE LE
DOCUMENT

Dans cette position, le CCBE a exprimé son appréciation des efforts de la Commission européenne pour assurer une meilleure protection des adultes vulnérables en proposant une décision du Conseil et un règlement en la matière, et en signalant aux États membres de l'UE son importance. Le CCBE a néanmoins relevé plusieurs problèmes dans la proposition de règlement actuelle, qui devraient être résolus, notamment en ce qui concerne la compétence, le CCBE estimant que le choix de la loi applicable devrait prévaloir.

En outre, le rapport sur le bilan carbone 2022/2023 du CCBE et les compensations carbone ont été présentés aux membres du CCBE par le président du comité Environnement et climat du CCBE, Jean-Marc Gollier (voir ci-dessous la [section](#) Environnement et changement climatique). ■

Principaux événements et activités du CCBE

26.02.2024

Séminaire web conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur la lutte contre le blanchiment de capitaux pour les avocats

Le 26 février 2024, le webinaire conjoint du CCBE et de la Fondation des avocats européens « La lutte contre le blanchiment de capitaux pour les avocats : le nouveau paquet anti-blanchiment de l'UE et conseils pratiques généraux ». Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a ouvert le webinaire par un discours de bienvenue, et une représentante de la DG FISMA de la Commission européenne, Constance Desautettes, a donné un aperçu du prochain paquet anti-blanchiment. En outre, le président du comité « Lutte contre le blanchiment de capitaux » du CCBE, Claudio Cocuzza, et des experts du comité, Emma-Jane Williams et Arne Engels, ont réalisé des présentations offrant des conseils utiles aux praticiens du droit. Dans l'ensemble, le webinaire a été un véritable succès et a atteint 1000 participants. ■

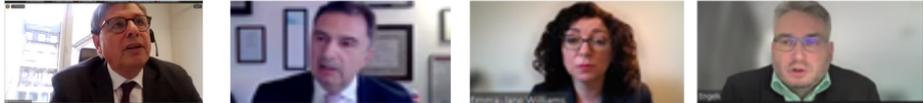
> Davantage d'informations ainsi que l'enregistrement du webinaire sont disponibles [ici](#).



ANTI-MONEY LAUNDERING FOR LAWYERS
The new EU AML package and general practical advice

FREE A webinar organised by the European Lawyers Foundation (ELF) and the Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE)

26 FEBRUARY 2024, 09:00 - 11:00 CET, ONLINE ON ZOOM





WEBINAR
Intellectual property enforcement - what EU lawyers need to know

18 MARCH, 2024, 09:30 - 12:30 CET

REGISTER NOW

#TRAVAR *Training of Lawyers in various areas of EU Law*

18.03.2024

Séminaire web conjoint CCBE-Fondation des avocats européens sur ce que les avocats européens doivent savoir en matière de respect de la propriété intellectuelle

À la suite du précédent webinar, un autre webinar CCBE-Fondation des avocats européens a été organisé avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle le 18 mars 2024. Le sujet du webinar était « Le respect de la propriété intellectuelle : ce que les avocats de l'UE doivent savoir ». Il s'est ouvert sur un discours du président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp. Ce webinar a été lancé dans le cadre du projet TRAVAR (formation des avocats sur divers domaines du droit de l'UE), qui est financé avec le soutien du programme Justice de l'UE. Il a compté sur plus de 750 participants de tous les États membres de l'UE et d'ailleurs. ■

> L'enregistrement du webinar est disponible [ici](#).

> Davantage d'informations sur le projet TRAVAR [ici](#).

07.03.2024

Conférence de clôture du projet « L'enregistrement des audiences de la CJUE comme outil de formation judiciaire »

Le 7 mars 2024 s'est tenue la conférence de clôture du projet « L'enregistrement des audiences de la Cour de justice de l'UE (CJUE) en tant qu'outil de formation judiciaire ». Le secrétaire général du CCBE, Simone Cuomo, a prononcé un discours sur la participation du CCBE à ce projet, ainsi que sur l'utilisation possible de cet ensemble d'outils de formation pour les avocats et les juges. L'objectif de cet événement était de présenter six vidéos de formation sur la Cour de justice de l'Union européenne et d'encourager l'utilisation de ces vidéos comme outils de formation pour les professionnels de la justice. Davantage d'informations sur cet événement et l'enregistrement de la conférence sont disponibles [ici](#).

Les six vidéos produites dans le cadre de ce projet sont disponibles ci-dessous et seront d'un grand intérêt pour les avocats qui souhaitent en savoir davantage sur les procédures à la Cour de justice de l'UE. ■



-  VIDEO 1 General introduction to the work of the court of justice and the general court
-  VIDEO 2 Different types of procedures at the CJEU and the general court
-  VIDEO 3 Procedure and the different stages of a typical hearing
-  VIDEO 4 Direct actions before the general court
-  VIDEO 5 The reference for a preliminary ruling: a dialogue on European law with the European court of justice at the initiative of national judges
-  VIDEO 6 Preliminary reference procedure introduction specificities for lawyers

> Toutes les vidéos produites dans le cadre de ce projet sont disponibles sur le [portail EU Academy](#) et le seront en temps voulu dans toutes les langues de l'UE.

07.03.2024

Séminaire sur le Programme européen du Conseil de l'Europe de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP)



S'adressant en ligne au séminaire du Conseil de l'Europe consacré à HELP dans les points de contact de l'UE, le président du comité Formation du CCBE, Nikolaos Koutkias, a souligné l'importance de la coopération entre HELP et le CCBE, qui prend de multiples formes.

Comme exemples de réussite, il a évoqué entre autres la formation multinationale des avocats sur l'éthique des avocats et sur l'environnement et les droits humains, tous deux organisés conjointement par le CCBE et HELP et dont le taux de réussite s'élève à 96 %.

Le CCBE continuera à soutenir HELP et à promouvoir une formation de haute qualité pour les avocats afin de garantir et d'améliorer la qualité de la justice en Europe. Le séminaire a été suivi par les points de contact et les points d'information HELP, les représentants des institutions de formation des États membres de l'UE et les principales parties prenantes au niveau de l'UE. ■

30.01.2024 – 01.02.2024

Septième réunion du Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la protection des avocats (CJ-AV)

Le président du groupe de travail Convention européenne du CCBE, Laurent Pettiti, et le conseiller juridique du CCBE Nathan Roosbeek ont participé à la septième réunion du Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) du Conseil de l'Europe. La réunion s'est tenue du 30 janvier au 1^{er} février 2024 et avait pour objectif de poursuivre les travaux sur le projet de Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat. ■

> Visitez le [site](#) du Conseil de l'Europe pour plus d'informations.



Crédits photo : Conseil de l'Europe

09.02.2024

52^e Conférence des présidents des barreaux européens

Le 9 février 2024, le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp (photo 1), et le secrétaire général, Simone Cuomo, ont participé à la 52^e Conférence des présidents des barreaux européens organisée par le barreau autrichien à Vienne. La conférence s'est articulée autour du thème « Mégadonnées, moins de droits : l'intelligence artificielle changera-t-elle l'état de droit à jamais ? ». Lors de la conférence, le président du CCBE a souligné que l'emploi d'outils d'intelligence artificielle dans le système judiciaire doit respecter les principes et l'architecture procédurale qui sous-tendent les procédures judiciaires et ne peut jamais remplacer la prise de décision humaine. ■



20.02.2024



Réunion avec le secrétariat général du Conseil de l'Union européenne et la présidence belge

Le secrétaire général du CCBE, Simone Cuomo, et le directeur des affaires publiques, Peter McNamee, ont participé à une réunion en ligne le 20 février 2024 avec des représentants du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne et des représentants de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Au cours de la réunion, l'étendue des projets concernant la feuille de route de justice en ligne a été discutée, et le Conseil a exprimé son vif intérêt à connaître la situation des acteurs de la justice dans le domaine de la justice en ligne, ainsi que les priorités de chacun d'entre eux. ■

29.02.2023

Conférence Me-CODEX III

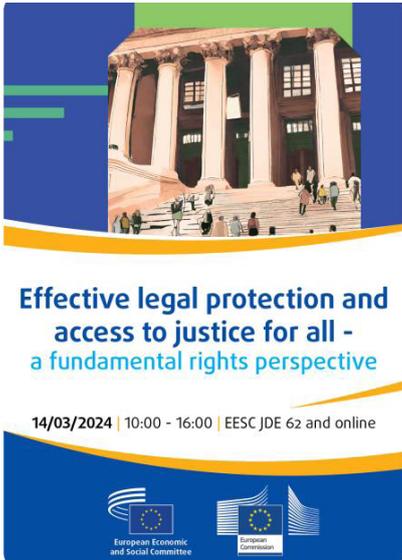


Le secrétaire général du CCBE, Simone Cuomo, a participé le 29 février 2024 à la conférence finale de Me-CODEX III avec des représentants des ministères nationaux de la justice, de la Commission européenne et de l'agence de l'UE eu-LISA. Lors de cet événement, qui s'est déroulé à La Haye, il a participé à une table ronde au cours de laquelle il a rappelé la nécessité de garantir la participation réelle des avocats et des autres professionnels du droit à la numérisation de la justice et au développement d'e-CODEX. ■

Crédits photo : eu-LISA

14.03.2024

Séminaire sur l'accès à la justice et la numérisation



Le 14 mars 2024, le président du comité Droit des technologies de l'information du CCBE, Jiří Novák, a participé au séminaire « Protection juridique effective et accès à la justice pour tous – une perspective de droits fondamentaux ». Il a notamment participé à la table ronde sur l'amélioration de l'accès à la justice grâce à la numérisation de la justice. Le séminaire a été organisé par la Commission européenne et le Comité économique et social européen à Bruxelles et en ligne. ■

> L'enregistrement du séminaire est disponible [ici](#).

13.03.2024 – 14.03.2024

Convention-cadre sur l'intelligence artificielle

Les 13 et 14 mars 2024, la conseillère juridique senior du CCBE Anna Drozd a participé à la dixième réunion plénière du Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe. Au cours de la réunion plénière, qui était la dernière, le comité s'est mis d'accord sur le projet de texte final de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. La convention sera présentée au vote du Comité des ministres en mai 2024. ■

25.03.2024

Événement sur l'accord entre l'UE et les États-Unis en matière de preuves électroniques

Le 25 mars 2024, la conseillère juridique senior Anna Drozd a participé à l'événement sur l'accord entre l'UE et les États-Unis en matière de preuves électroniques organisé par le Centre for Information Policy Leadership (CIPL). Elle a participé à la table de ronde qui s'est penchée sur la mise en œuvre pratique du règlement relatif aux preuves électroniques et aux éléments nécessaires de l'accord en matière de preuves électroniques en cours de négociation entre l'UE et les États-Unis. Elle a souligné la nécessité de protéger le secret professionnel et de mettre en place les garanties nécessaires en matière de droits fondamentaux, notamment en ce qui concerne l'égalité des armes et le droit à un procès équitable. ■



Crédits photo : CIPL

26.01.2024

Ouverture de l'année judiciaire de la Cour européenne des droits de l'homme



> De plus amples informations sont disponibles sur le [site](#) de la Cour européenne des droits de l'homme.

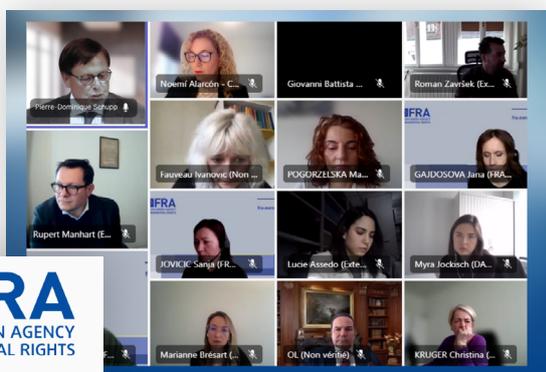
Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a participé à l'ouverture de l'année judiciaire de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) le 26 janvier 2024 à Strasbourg. La Cour a organisé un séminaire sur la révision de la subsidiarité à l'ère de la responsabilité partagée, auquel ont participé de nombreuses personnalités du monde judiciaire européen.

L'audience solennelle a également été l'occasion pour Síofra O'Leary, présidente de la

Cour, et Didier Reynders, commissaire européen à la Justice, de s'adresser aux représentants des plus hautes juridictions des 46 États membres du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux autorités locales, nationales et internationales. ■

20.03.2024

Réunion avec l'Agence des droits fondamentaux



> Consultez le [site](#) de la FRA pour plus d'informations sur leurs activités.

Le CCBE a tenu sa réunion annuelle avec l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) le 20 mars 2024. Chaque année, le CCBE et la FRA ont un échange constructif sur un nombre important et croissant de questions d'intérêt commun. La réunion en ligne de 2024 a été une excellente occasion pour les deux organisations d'échanger sur un certain nombre de questions, notamment sur la migration, la numérisation de la justice, les effets de l'intelligence artificielle sur la justice, le droit pénal, l'état de droit, les outils de la Charte de la FRA, ainsi que l'environnement et le changement climatique. ■

11.03.2024-12.03.2024

Quatrième édition du Forum des droits fondamentaux à Vienne

Les 11 et 12 mars 2024, le deuxième vice-président du CCBE, Roman Završek, a participé à la quatrième édition du Forum des droits fondamentaux à Vienne concernant « Les droits en mouvement – Adopter les droits humains pour l'avenir de l'Europe ». Il a également pris part à la « table des droits humains », qui a donné lieu à un échange de points de vue et d'idées sur le thème « De l'érosion à l'autonomisation : Protéger la démocratie et l'espace civique en Europe ».

> Vous trouverez plus d'informations sur le Forum des droits fondamentaux 2024 sur la page web dédiée [ici](#).



Label d'organisation écodynamique du CCBE



Crédits photo : Label Entreprise Ecodynamique, LinkedIn

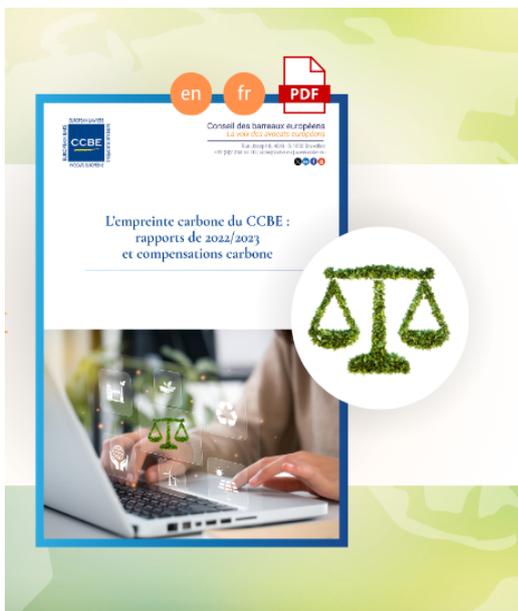
Au début de l'année, le CCBE a obtenu le label officiel d'organisation écodynamique, reconnaissant les initiatives d'éco-gestion dans la région de Bruxelles-Capitale. Ce label évalue la prévention des déchets, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, la mobilité des employés et les pratiques alimentaires durables et a pour objectif de reconnaître les initiatives d'éco-gestion dans la région de Bruxelles-Capitale. Le CCBE a reçu deux étoiles sur trois. Cette initiative fait partie de l'engagement du CCBE à traiter les effets de ses activités sur le changement climatique, conformément à sa [déclaration initiale](#).

Le CCBE, représenté par son secrétaire général, Simone Cuomo, a reçu officiellement le label d'organisation écodynamique lors de la cérémonie de remise des labels de 2022-2023 à Bruxelles, en présence du ministre Alain Maron et de la secrétaire d'État Barbara Trachte ([photo 1](#)). ■

> Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site](#) du CCBE.

27.02.2024

Empreinte carbone du CCBE



Le CCBE a récemment publié son rapport sur son empreinte carbone 2022/2023. Le CCBE a déjà fait de nombreux efforts pour réduire son empreinte dans certains domaines (1 et 2), mais la réduction de son empreinte carbone dans le domaine des transports (point 3) reste un défi pour une organisation d'une telle dimension européenne/internationale, dans la mesure où certains déplacements professionnels restent indispensables pour remplir les missions du CCBE. Pour l'instant, en l'absence d'objectifs précis de réduction, le CCBE a décidé de compenser plus que la totalité de son empreinte carbone en finançant un projet de reforestation officiellement reconnu par Gold Standard. ■

> Le rapport du CCBE sur l'empreinte carbone 2022/2023 est disponible [ici](#).

14.03.2024

Trobades de Barcelona, Memorial Jacques Henry : table ronde sur le changement climatique



Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp, a participé à la deuxième table ronde de la conférence juridique internationale « Trobades de Barcelona, Memorial Jacques Henry » le 14 mars 2024. La conférence était organisée par le barreau de Barcelone et la Fédération des barreaux d'Europe (FBE), et s'est concentrée sur la question « Changement climatique : la transition des obligations programmatiques aux obligations contraignantes ». ■



27.02.2024

Le CCBE rencontre les unités de justice pénale et de droit pénal procédural de la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne.

Le 27 février 2024, le président du comité Droit pénal du CCBE, Ondrej Laciak, le directeur des affaires publiques du CCBE, Peter McNamee, et un certain nombre de représentants du comité du CCBE et de la *European Criminal Bar Association* (ECBA) ont tenu une réunion avec des représentants des unités de justice pénale et de droit pénal procédural de la DG JUST de la Commission européenne.

Au cours de la réunion, diverses questions ont été abordées, notamment en ce qui concerne la collecte et l'admissibilité des preuves, les évolutions à venir et la réforme du Parquet européen, le mandat d'arrêt européen (MAE), la détention provisoire, le conflit de compétences/le transfert des poursuites pénales, ainsi que les initiatives futures en matière de droit pénal dans le domaine de la justice pénale et dans le domaine du droit de procédure pénale. ■

19.02.2024 – 20.02.2024



Forum consultatif de Frontex

La représentante du CCBE au forum consultatif de Frontex, Noemí Alarcón, qui est la présidente du comité Migration du CCBE, et la conseillère juridique du CCBE Anna Smolińska ont participé à une réunion extraordinaire en ligne du forum consultatif recomposé de Frontex. Au cours de la réunion, le forum consultatif a accueilli de nouveaux membres et a discuté de ses méthodes de travail et de ses priorités pour 2024.

Par la suite, les 19 et 20 février 2024, la présidente du comité Migration du CCBE a également participé à la 33^e réunion (ordinaire) du forum consultatif de Frontex. Comme d'habitude, le forum consultatif a rencontré des représentants de Frontex pour discuter des questions de droits fondamentaux en cours et émergentes, ainsi que pour tenir un échange avec le responsable des droits fondamentaux de Frontex. ■

18.03.2024 – 19.03.2024

Activités des Avocats européens à Lesbos (ELIL) en Pologne

Du 18 au 20 mars 2024, le CCBE a participé à une visite en Pologne pour voir comment ELIL fournit une assistance juridique aux demandeurs d'asile traversant la frontière entre la le Bélarus et la Pologne. L'objectif de la visite était de voir le travail que les avocats d'ELIL effectuent pour garantir l'accès à la justice à ceux qui en ont le plus besoin. Dans ce cadre ont eu lieu une visite d'un centre de détention à Białystok, une visite de la frontière avec le Bélarus, des discussions avec les avocats d'ELIL et des discussions avec des activistes locaux. En outre, une réunion avec le ministre polonais de la justice, Adam Bodnar (photo 1 et 2), a eu lieu à Varsovie, au cours de laquelle a été soulignée l'importance de garantir l'accès à l'asile et à l'assistance juridique aux personnes traversant la frontière entre le Bélarus et la Pologne. ■

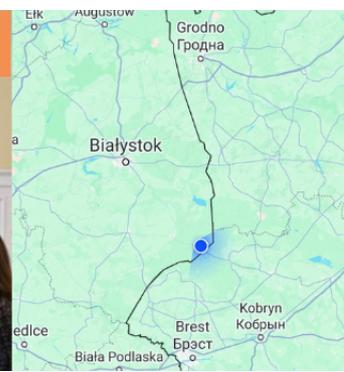
> Davantage d'informations sur la réunion avec le ministre polonais de la justice sont disponibles [ici](#).



1



2



12.02.2024

Réunion concernant le prochain rapport de l'APCE « Garantir des procédures d'asile conformes aux droits humains »

Le 12 février 2024, la présidente du comité Migration du CCBE, Noemí Alarcón, et la conseillère juridique, Anna Smolińska, ont rencontré la rapporteuse, Stéphanie Krisper, et la conseillère, Marie Martin, de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). L'objectif de la réunion était de présenter le point de vue du CCBE en vue du prochain rapport de la rapporteuse, intitulé « Garantir des procédures d'asile conformes aux droits humains ». Le CCBE a rappelé que l'accès à l'assistance juridique dès les premières étapes de la procédure est indispensable pour que les demandeurs puissent obtenir une protection internationale, et que les conseils juridiques doivent être pris en charge par l'aide juridique et prestés par des professionnels du droit formés et spécialisés. ■

13.02.2024

Réunion sur la nouvelle directive à venir contre le trafic de migrants

Le 13 février 2024, la conseillère juridique du CCBE Anna Smolińska a participé à une discussion organisée par les rapporteurs fictifs du groupe des Verts/ALE au Parlement européen concernant la proposition de la Commission européenne pour une nouvelle directive contre le trafic de migrants (également appelée « directive relative aux passeurs »). L'objectif de la réunion était de consulter les représentants de la société civile sur cette proposition. Le CCBE a exprimé son point de vue préliminaire sur la proposition, en particulier ses préoccupations concernant les définitions vagues des infractions et l'absence d'exemption obligatoire pour les avocats et les personnes fournissant une assistance humanitaire. ■

Journée internationale de l'avocat en danger

À l'occasion de la Journée internationale de l'avocat en danger, qui s'est concentrée cette année sur la situation des avocats en Iran, le CCBE a participé à une conférence de presse conjointe qui s'est tenue le 22 janvier 2024. La conférence de presse s'est ouverte sur des remarques préliminaires du président du comité Droits humains du CCBE, Stefan Von Raumer. En outre, le CCBE a également cosigné la déclaration conjointe publiée le même jour.

> La déclaration conjointe est disponible [ici](#).

Par ailleurs, le 24 janvier 2024, le CCBE a participé à la manifestation à Bruxelles ([photos 1 et 2](#)) au cours de laquelle de nombreux avocats et organisations d'avocats se sont rassemblés pour soutenir les avocats iraniens. ■

> Consultez le [portail des droits humains du CCBE](#) pour de plus amples informations sur les activités du CCBE en faveur des avocats en danger.





#Avocatsendanger

Depuis le début de l'année, le CCBE a envoyé 20 lettres et s'est joint à plusieurs initiatives pour soutenir les avocats en danger dans les pays suivants :

	CHINE	Détention continue des avocats Hang Tung Chow, Xu Zhiyong et Ding Jiayi	
		Détention continue au secret de l'avocat Tang Jitian	
		Détention continue de l'avocat Yu Wensheng	
		Inquiétudes concernant le projet de loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale et son impact sur l'exercice libre et indépendant de la profession d'avocat à Hong Kong	
	COLOMBIE	Menaces contre l'avocate Yessika Hoyos Morales	
	ÉGYPTE	Détention continue de l'avocate Hoda Abdelmoniem	
	GUINÉE ÉQUATORIALE	Radiation de l'avocate Gemma Jones	
	INDE	Assassinat des avocats Rajaram Adhav et Manisha Adhav	
	IRAN	Condamnation de l'avocat Gelaleh Watandoost	
		Condamnation de l'avocate Fereshteh Tabanian	

	MALAISIE	Menaces de mort contre l'avocat Nik Elin Zurina Nik Abdul Rashid	
	RUSSIE	Harcèlement et inculpation des avocats Olga Mikhailova et Alexander Fedulov	
		Détention continue des avocats Vadim Kobzev, Alexey Liptser et Igor Sergunin	
	THAÏLANDE	Condamnation et détention continue de l'avocat Arnon Nampa	
	TUNISIE	Préoccupations générales concernant la situation de la profession d'avocat en Tunisie	
	TURQUIE	Menaces contre l'avocat Eren Keskin	
		Arrestation des avocats Didem Baydar Ünsal, Berrak Çağlar, Seda Şaraldı et Betül Vangölü Kozağaçlı	
		Emprisonnement de l'avocate Şüheda Ronahi Çiftçi	
	OUZBÉKISTAN	Mauvais traitements et emprisonnement de Dauletmurat Tajimuratov	
	YÉMEN	Détention de l'avocat Sami Yassin Ka'id Marsh	

Événements à venir



: 14 mai 2024

Réception du CCBE et de la Représentation permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe en vue de la conclusion prochaine de la rédaction de la Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat
– *Strasbourg*



: 17 mai 2024

Session plénière du CCBE
– *Lausanne*